



COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 03 JUIN 2019

RAPPORT ET ANNEXE MODIFICATIFS

N°CP/2019/236

00000 – Administration générale

Propositions de répartition du Fonds de soutien à la vie locale

Ajouts surlignés en gris dans le corps du rapport et de l'annexe

Résumé

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL).

Corps de rapport

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des aides financières dans le cadre de la répartition du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL) afin de soutenir des opérations, des acquisitions qui présentent un caractère local.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre de la répartition du fonds de soutien à la vie locale, d'attribuer des subventions d'un montant total de ~~29 848 €~~ 30 848 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dont :

- Dotations cantonales : 25 548 €

- Enveloppe départementale : ~~4 300 €~~ 5 300 €

Strasbourg, le

Le Président

Frédéric BIERRY